



30/2020

DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
Nombre de membres présents : **28**
Nombre de votants : **31**
Date de convocation : **27/02/2020**

L'an **Deux Mille VINGT** le 4 MARS, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, Président de Séance

**OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS
2019 BUDGET ANNEXE ZAE LE
POUGERAULT**

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) – TAURINYA, LLOBET (Brouilla) – AUSSEIL (Caixas) – CHINAUD (Calmeilles) – LEHOUSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) – TOURNE (Llauro) – MAURAN (Montauriol) – PUIG (Sainte Colombe) – XANCHO (Saint Jean Lasseille) – FERRER (Terrats) – GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, VOISIN, MON, BERNADAC, BOURRAT, PEREZ, RAYNAL, FERRER, BATALLER-SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX (Tresserre) – ATTARD (Trouillas) – PERALBA (Villemolaque).

Certifiée exécutoire à la date de
transmission aux services
préfectoraux
(articles L2131-1 et L5211-3 CGCT)

Procurations :

D.RUIZ (Thuir) à N.MON
J.ALBERT (Trouillas) à R.ATTARD
G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Publié ou Notifié

Absents:

N.CRUQ, J.L.PUJOL(Fourques)
C.VILA (Oms)
BELLEGARDE (Passa)
P.MAURY (Thuir)
B.COUSOLLE (Trouillas)

le

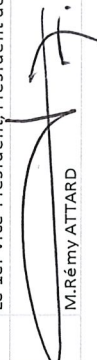
SORTI DE LA SALLE : R.OLIVE (Thuir)

Madame Laurie FERRER est élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la dernière séance du Conseil est approuvé à l'unanimité.

30/2020

AFFECTATION DES RESULTATS 2019 BUDGET ANNEXE ZAE LE POUGERAULT

Code INSEE : 66210	COMPTES ADMINISTRATIFS	Département : PYRENEES ORIENTALES
Etablissement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES - ZAE LE POUGERAULT	Année 2019 Page n°2	Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR
		Date d'Edition : 04/03/2020
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF		Nombre de membres en exercice : 38 Nombre de membres présents : 28 Nombre de suffrages exprimés : 31 VOTES : Contre Pour Abstentions ~ Date de convocation : 27/02/2020
Séance du 4 Mars 2020 à 17h30		
Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M. Rémy ATTARD, 1er Vice-Président, Président de séance Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par le Président, Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice Considérant les éléments suivants :		
Résultat de fonctionnement à affecter C = A+B		
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses		337 701,63
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)		132 587,71 205 113,92
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E		
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses		643 895,04
Résultat antérieur reporté (E = ID 001)		643 895,04
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)		0,00
Déficit de fonctionnement de la section d'investissement (F + G) à reporter		
		643 895,04
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :		
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)		
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)		
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)		
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)		
Ont signé au registre des délibérations :	les conseillers communautaires présents et représentés	
Cachet :		Pour expédition conforme,
	Le 1er Vice-Président, Président de séance,	
	 M. Rémy ATTARD	

Envoyé en préfecture le 12/03/2020

Reçu en préfecture le 12/03/2020

Affiché le

ID : 066-246600449-20200304-30_20AFFRESPOUG-BF